

## **Rapport financier de l'AFAR 2007-2010 (provisoire)**

(ceci étant une estimation, les chiffres sont arrondis au 50 euros près, les comptes définitifs sont en attente de rapprochement bancaire)

Fin novembre 2010, nous avons 2250 euros sur notre compte bancaire, 850 euros de chèques en cours d'encaissement et 50 euros sur un compte Paypal.

1200 euros doivent être réservés pour régularisation de frais avancés par les membres du bureau en 2005 (963 euros), 2006 (127 euros) et 2007 (23 euros)

En 2010, nous avons encaissé 300 euros et sorti 100 euros.

En 2009, nous avons encaissé 550 euros et sorti 100 euros.

En 2008, nous avons encaissé 250 euros et sorti rien du tout.

En 2007 nous avons encaissé 1230 euros et sorti 200 euros.

Les rentrées sont constituées essentiellement des adhésions (12, 25 et 10 personnes respectivement de 2008 à 2010), et dans une moindre mesure de dons de particuliers ou d'associations et de vente de posters.

Les frais bancaires sont très faibles (de l'ordre de 8 euros par an).

L'adhésion au Ciane (100 euros en 2010) représente l'essentiel des dépenses ces deux dernières années.

Validé par l'AG de l'AFAR du 3 décembre 2010